COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 01/04/2020

1 AN APRES LA RECONNAISSANCE DU RETROFIT : LA SOLUTION EST PLEBISCITÉE MAIS A BESOIN DE PLUS DE SOUTIEN
ECLAIRAGE DE REV MOBILITIES

Porté par REV Mobilities, groupe pionnier et leader du rétrofit électrique et hydrogène, avec en tête de pont RETROFUTURE spécialisée dans le rétrofit de voitures anciennes électriques et par l'association de filière du rétrofit électrique en France (AIRe), le décret du 3 avril 2020 relatif « *aux conditions de transformation des véhicules à motorisation thermique en motorisation électrique à batterie ou à pile à combustible* » reconnait officiellement le rétrofit comme d'une solution de mobilité propre et durable, et une activité porteuse d'emploi. Un an après, l'industrie du rétrofit décolle mais a besoin de davantage de soutien pour accompagner sa montée en puissance sur le territoire et exploiter son potentiel.

« *En un an, la filière rétrofit s'est incroyablement développée et structurée. REV Mobilities a d'ores et déjà 400 commandes, soit un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Mais nous avons encore du retard sur nos pays voisins qui ont eu la chance de partir avant le COVID. Il faut aller encore plus loin et plus vite, ériger un vrai plan d'ambition si nous voulons devenir les champions européens du rétrofit que nous pouvons être et exploiter pleinement le plein potentiel écologique et économique de cette filière. Accentuer le soutien à la filière rétrofit en France, c'est en effet contribuer au développement d'une solution qui, tout en étant soucieuse de l'environnement, bénéficierait à l'emploi et permettrait le développement d'activités économique pérennes sur les territoires. Donnons-lui donc toute sa place dans les politiques publiques* », **explique Arnaud Pigounides, fondateur et CEO de REV Mobilities et coprésident de AIRe.**

UN FORT POTENTIEL ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL A EXPLOITER

Le développement de la filière rétrofit porté par REV Mobilities et AIRe offrirait de nombreuses retombées économiques tout en étant bénéfique pour la planète et pour le pouvoir d'achat des ménages.

REV Mobilities s'est ainsi donné pour ambition d'atteindre les 30 000 véhicules rétrofités par ses soins d'ici 2025, ce qui représenterait une réduction de 180 000 tonnes d'émission de GES, 1 000 emplois locaux et 600 millions d'euros de chiffre d'affaires. A plus long terme, la filière fixe l'objectif d'un rétrofit électrique de 3% du parc auto soit 1,2 million de véhicules, ce qui générerait ou maintiendrait plus de 40 000 emplois directs en France pour les acteurs de la filière mais également l'ensemble des professionnels du secteur (garages indépendants, centres automobiles franchisés…).

En rythme de croisière à 300 000 véhicules rétrofités par an, l'industrie du rétrofit pourrait engendrer plus d'1 milliard d'euros de chiffres d'affaires made in France et des milliers d'emplois d'avenir. Dans un contexte de plans sociaux en cascade, la filière du rétrofit est aujourd'hui la seule à pouvoir annoncer de telles prévisions de créations d'emplois.

Enfin, le rétrofit répond au mieux aux enjeux environnementaux. Il contribue à la transition automobile vers l'électrique ou l'hydrogène tout en participant, grâce au recyclage de véhicules anciens, à la réduction des déchets industriels et des émissions de GES engendrés par la construction de véhicules neufs.

UNE ACTIVITE RECENTE ENFIN ENCADREE ET UNE FILIERE D'AVENIR QUE SE STRUCTURE

Le rétrofit consiste à transformer tout type de véhicule à moteur thermique, essence ou diesel, en véhicule électrique à batteries ou pile à combustible (hydrogène). La pratique, en France, est longtemps restée confidentielle en France, faute de disposer d'un véritable encadrement légal. L'arrêté du 13 mars 2020, paru au journal officiel le 3 avril, donne une existence officielle au rétrofit : désormais, en France, tous les véhicules de plus de 5 ans (voitures, utilitaires, camions, bus et cars) ainsi que les 2 et 3 roues de plus de 3 ans peuvent faire l'objet d'une transformation électrique adaptée. Pour garantir une efficacité minimale et une installation sécurisée sur les véhicules, l'arrêté prévoit les dispositions techniques et administratives pour homologuer ces transformations, soit plus de 30 millions de véhicules potentiels.

Cette première victoire a permis l'émergence d'une filière dédiée. Si de grands constructeurs ont montré récemment qu'ils s'intéressaient aux solutions émergentes pour un secteur automobile propre, c'est tout un écosystème de start-ups, TPE, PME qui s'est construit et développé au service du rétrofit, avec pour chef de file et pionnier du mouvement en France, Arnaud Pigounides de REV Retrofuture à l'initiative de la création de la filière du secteur, qui regroupe les acteurs industriels Français via l'association AIRe.

LE SOUTIEN DE LA PART DES POUVOIRS PUBLICS : DES DEBUTS ENCOURAGEANTS

Bonus écologique, prime à la conversion, microcrédit, appel à projet rétrofit… Les pouvoirs publics apportent aussi leur soutien à la filière. Depuis le 1er juin 2020, l'État propose une « Prime rétrofit électrique » pouvant aller jusqu'à 5000 euros. En plus de la prime gouvernementale, il existe aussi des aides locales en région Île-de-France (2500 euros pour tous), En régions Sud ou Auvergne-Rhône-Alpes avec métropole Grenoble-Alpes et des aides pour les professionnels et utilitaires allant jusqu'à 7000 euros cumulable.
Ainsi, le rétrofit dont les tarifs commencent à 15 000 euros pour une citadine, moins 7500 de prime à la reconversion financée par l'État IDF, cela fait un rétrofit à 7500 euros. Qui fait mieux pour décarboner nos mobilités ?

Pour autant, la filière du rétrofit est confrontée à des freins importants : délai d'obtention des homologations, sous-financement du secteur, coût des infrastructures et du matériel, … Pour pouvoir accélérer son développement industriel et rejoindre d'autres pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Unis ou les Etats-Unis, la filière française a besoin de plus d'investissements et de soutien.

POUR UNE MOBILISATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVES

Alors que 2021 sera l'année de la production des premiers véhicules rétrofités homologués, 2022 sera celui du succès commercial et REV Mobilities invite les acteurs publics et privés à prendre des mesures d'aides concrètes pour accompagner l'essor de la filière tels que :

- Intégrer le rétrofit dans ses appels d'offre publics de renouvellement de flottes pour atteindre un objectif de 100 000 rétrofit en 3 ans.
- Mettre en place une TVA à 5.5 %, calquée sur celle de la rénovation thermique.
- Mobiliser les collectivités pour qu'elle mette en place des primes à la conversion rétrofit, comme elles mettent déjà en place des primes à l'achat d'un véhicule électrique neuf.

À propos de REV Mobilities et Retrofuture

Société pionnière du rétrofit en France, fondée par Marc Tison, ingénieur centralien, ancien dirigeant du groupe PSA dont la stratégie électrique du groupe dès les années 2010 et Arnaud Pigounides, ancien directeur d'agences de publicités, spécialiste des stratégies de marques et multi-entrepreneur, REV Mobilities s'engage pour le déploiement du rétrofit électrique via un savoir-faire français permettant la réduction des émissions de CO_2 imputables au secteur des transports. Plus globalement, c'est aussi s'insérer dans un écosystème plus vaste engageant des acteurs économiques, industriels, citoyens pour changer leur mode de consommation et de style de vie : l'upcycling.

Passionnés de véhicules anciens et impliqués dans le développement de la mobilité durable, ils créent la marque label Rétrofuture Electric Vehicles (REV) pour lancer une gamme 15 de voitures anciennes chics et populaires rétrofitées. Plus qu'un projet, il s'agir de proposer une transformation 100% électrique ou hydrogène certifiée, adaptée et homologuée pour offrir une seconde vie à ces voitures.

La société s'étoffe en proposant actuellement en ouvrant un département B2B utilitaires et flottes et un bureau d'étude rétrofit hydrogène. En termes de clients, ce sont déjà 300 pré-commandes qui ont été passées et qui augmentent au fur et à mesure que le rétrofit s'intègre dans les politiques publiques et les plans de soutien. REV est également à l'initiative de la création de la filière du secteur, qui regroupe les acteurs industriels français via l'association AIRe (Acteurs de l'Industrie du Rétrofit électrique) œuvrant notamment pour les questions de réglementations.